



Souscriptions à deux mutuelles par erreur

Par **dalle fratte jean luc**, le **17/03/2011 à 17:08**

Bonjour,
Je vous expose mon problème,
J'ai souscrit par erreur 2 offres mutuelles (April & Swiss life).
Maintenant je suis coincé, je ne sais pas comment m'y prendre pour résilier ces contrats.
J'ai bloqué ces 2 prélèvements.
Vous remerciant de votre compréhension
je vous prie de recevoir mes sincères salutations
Dalle Fratte JLuc
Ps Actuellement je suis adhérent chez Préviadès

Par **Marion2**, le **17/03/2011 à 17:18**

Envoyez un courrier recommandé AR à ces deux mutuelles en leur expliquant que vous avez fait une erreur.... mais ne vous faites pas trop d'illusions...
De quelle façon avez-vous souscrit à ces offres ?